



Pêches et Océans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Fisheries and Oceans  
Canada

Canadian  
Coast Guard

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

VOL. 38, ÉDITION MENSUELLE N° 09  
Septembre 27, 2013



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**[www.notmar.gc.ca/abonner](http://www.notmar.gc.ca/abonner)**

## SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 - 3
Partie 2 Corrections aux cartes .....	4 - 7
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Neant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques .....	8
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	9

Direction générale des services maritimes  
Aides à la navigation

## NOTES EXPLICATIVES.

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre= 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

### **Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion.**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

### **Service hydrographique du Canada.**

#### **Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.**

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

**En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2011* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant.

<http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp> .

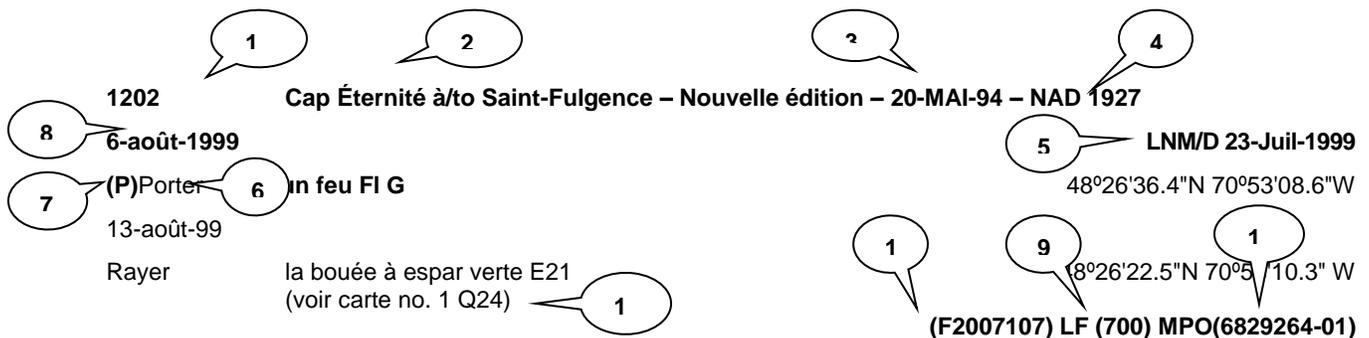
**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou (**L**) dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS).

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP>.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

### Ouest

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Vancouver  
Suite 2380, Case postale 12107  
555, rue West Hastings  
**VANCOUVER**, BC V6B 4N6

Téléphone: (604) 666-6011  
Facsimilé: (604) 666-8453

Courriel: [rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca](mailto:rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f0003907>

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM d'Iqaluit  
Bureau des Avis à la navigation série « A » et série « H »  
Case postale 189  
**IQALUIT**, NU X0A 0H0

Téléphone: (867) 979-5269  
Facsimilé: (867) 979-4264

Email: [IQANORDREG@INNAV.GC.CA](mailto:IQANORDREG@INNAV.GC.CA)  
Site Web: [http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil\\_notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship)

\* Services disponibles en français et en anglais.

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS.

### ACCÈS WEB.

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web.

<http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbmc9ZSI7> .

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

---

## INDEX

---

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.....	2
FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM).....	2
*901 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	3
*902 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	3
*903 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4).....	3
*904 TRANSPORT CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES - (TP 3231) - 2013.....	3

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
2029	30				
3463	4				
3492	4,5				
3724	5				
3741	6				
3742	6				
3984	7				
6241	7				
6259	7				

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition /2013**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca) .

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php> .

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES.**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT".**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT".**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSIONS.**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp> .

PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte.**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD.**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

**FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM).**

La GCC procède actuellement à la fusion des centres de ses Services de communication et de trafic maritimes. Les changements qui en résultent doivent donner lieu, d'ici le printemps 2015, à un groupe de 12 centres des SCTM situés de manière stratégique dans l'ensemble du pays. Les renseignements se rapportant à la fusion seront transmis aux clients par tous les moyens disponibles.

**Phase I (terminée Printemps 2014)**

Région de l'Ouest

Fermeture du centre des SCTM de Tofino. Les services seront assurés par le centre de Prince Rupert.

**Phase II (terminée Printemps 2015)**

Région de l'Ouest

Fermeture des centres des SCTM de Comox et Vancouver. Les services seront assurés par le centre de Victoria.

Il n'y aura pas de réduction du niveau de services des SCTM offerts aux clients. Les navigateurs doivent savoir que, en raison de la fusion, les coordonnées, la météo et autres calendriers de radiodiffusion maritime pertinents pourraient changer. Ces changements seront transmis par les ARNM à mesure qu'ils seront disponibles.

**Les navigateurs doivent vérifier la partie 3 des AVNAV sur une base mensuelle pour obtenir les mises à jour.**

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition /2013**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*901 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Nouvelle édition</b>					
2029	Couchiching Lock to Port Severn / Écluse de Couchiching a Port Severn	1:20000	21-DEC-2012	3	18.00

**\*902 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

NOUVEAUX PRODUITS	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA576022	Letete Passage, Letang Harbour and/et Blacks Harbour

**\*903 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4).**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION
<b>Nouvelle édition</b>			
R/M3410	Sooke Inlet to/à Parry Bay	1:20000	17-MAY-2013

**\*904 TRANSPORT CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES - (TP 3231) - 2013.**

Référence Édition 7/2013, Avis \*707/2013, No du bulletin 06/2013

**Les bulletins de la sécurité des navires (BSN) Nouveaux et/ou Modifiés – 2013**

No du bulletin	Titre du bulletin	Date créée
06/2013	NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES PRODUITES PAR LES BÂTIMENTS, TRANSBORDEMENTS D'HYDROCARBURES ENTRE BÂTIMENTS ET EAUX GRISES (Ce bulletin a été remplacé par Bulletin 03/2012)	2013-05-15

**MODIFIER**

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES PRODUITES PAR LES BÂTIMENTS, TRANSBORDEMENTS D'HYDROCARBURES ENTRE BÂTIMENTS ET EAUX GRISES  
(Ce bulletin a été remplacé par Bulletin 03/2012)

**POUR LIRE**

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES PRODUITES PAR LES BÂTIMENTS, TRANSBORDEMENTS D'HYDROCARBURES ENTRE BÂTIMENTS ET EAUX GRISES  
(Ce bulletin remplace le Bulletin 03/2012)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition /2013**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3463 - Strait of Georgia, Southern Portion/Partie Sud - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**

13-SEPT-2013

LN/D. 14-JUIN-2013

Rayer le câble sous-marin entre 49°02'32.9"N 123°19'03.3"W  
(Voir la carte n° 1, L30.1) et 49°05'03.8"N 123°19'44.8"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370145

*MPO(6202731-01)*

Rayer une lieu d'embarquement du pilote, position du bateau-pilote 49°04'48.0"N 123°20'29.6"W  
(Voir la carte n° 1, T1.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370145

*MPO(6202731-02)*

Porter un câble sous-marin joignant 49°02'32.9"N 123°19'03.3"W  
(Voir la carte n° 1, L30.1) 49°03'38.5"N 123°19'14.3"W  
49°04'50.6"N 123°20'24.2"W  
et 49°05'03.8"N 123°19'44.8"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370145

*MPO(6202731-03)*

Porter une obstruction de profondeur moindre connue de 150 mètres 49°04'50.6"N 123°20'24.2"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370145

*MPO(6202731-04)*

Porter une lieu d'embarquement du pilote, position du bateau-pilote 49°04'41.0"N 123°21'06.6"W  
(Voir la carte n° 1, T1.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370145

*MPO(6202731-05)*

**3492 - Roberts Bank - Nouvelle édition - 09-DÉC-2011 - NAD 1983**

13-SEPT-2013

Rayer le câble sous-marin entre 49°02'32.9"N 123°19'04.0"W  
(Voir la carte n° 1, L30.1) et 49°05'03.1"N 123°19'45.0"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570297

*MPO(6202731-06)*

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition /2013**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Déplacer	une obstruction de profondeur moindre connue de 108 mètres (Voir la Carte n° 1 K41)	de 49°05'03.1"N 123°19'45.1"W  à 49°05'05.9"N 123°19'47.5"W <i>MPO(6202731-07)</i>
Porter	un câble sous-marin (Voir la carte n° 1, L30.1)	joignant 49°02'32.9"N 123°19'04.0"W  49°03'38.5"N 123°19'14.4"W  et 49°04'24.5"N 123°20'06.0"W  Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570297  <i>MPO(6202731-08)</i>
Porter	un câble sous-marin (Voir la carte n° 1, L30.1)	entre 49°04'58.2"N 123°20'06.0"W  et 49°05'05.9"N 123°19'47.5"W  Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570297  <i>MPO(6202731-09)</i>

**3724 - Caamaño Sound and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 23-MAI-1980 - Inconnu**

27-SEPT-2013		LNMD. 16-AOÛT-2013
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 1 pied (Voir la carte n° 1, K11)	52°59'15.6"N 129°30'00.3"W  <i>MPO(6202738-01)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 1 pied (Voir la carte n° 1, K11)	52°59'04.7"N 129°30'02.0"W  <i>MPO(6202738-02)</i>
Porter	une profondeur de 2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°59'07.4"N 129°30'09.7"W  <i>MPO(6202738-03)</i>
Rayer	la profondeur de 11 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°58'52.5"N 129°30'19.0"W  <i>MPO(6202738-04)</i>
Porter	une profondeur de ¼ brasse (Voir la carte n° 1, I10)	52°58'51.7"N 129°30'22.8"W  <i>MPO(6202738-05)</i>
Rayer	la profondeur de 10 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°58'54.0"N 129°30'47.0"W  <i>MPO(6202738-06)</i>
Porter	une profondeur de 1¾ brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°58'58.1"N 129°30'47.6"W  <i>MPO(6202738-07)</i>

**3741 - Otter Passage to Bonilla Island - Nouvelle édition - 15-FÉVR-1963 - NAD 1927**

Pêches et Océans Canada – Publication officielle de la Garde côtière canadienne

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition /2013**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

27-SEPT-2013		LNMD. 28-MAI-2010
Rayer	la profondeur de 1 brasse 5 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	53°10'12.0"N 129°45'55.0"W  <i>MPO(6202739-01)</i>
Rayer	la profondeur de 4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	53°10'08.0"N 129°45'51.5"W  <i>MPO(6202739-02)</i>
Rayer	la profondeur de 6 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	53°10'04.0"N 129°45'48.0"W  <i>MPO(6202739-03)</i>
Porter	une profondeur de 1 brasse (Voir la carte n° 1, I10)	53°10'13.8"N 129°45'51.5"W  <i>MPO(6202739-04)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 1 pied (Voir la carte n° 1, K11)	53°10'06.1"N 129°45'49.6"W  <i>MPO(6202739-05)</i>

**3742 - Otter Passage to à McKay Reach - Nouvelle édition - 16-JUIL-1982 - NAD 1927**

27-SEPT-2013		LNMD. 28-JUIN-2013
Rayer	la profondeur de 1 brasse 5 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	53°10'12.0"N 129°45'55.0"W  <i>MPO(6202739-01)</i>
Rayer	la profondeur de 4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	53°10'08.0"N 129°45'51.5"W  <i>MPO(6202739-02)</i>
Rayer	la profondeur de 6 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	53°10'04.0"N 129°45'48.0"W  <i>MPO(6202739-03)</i>
Porter	une profondeur de 1 brasse (Voir la carte n° 1, I10)	53°10'13.8"N 129°45'51.5"W  <i>MPO(6202739-04)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 1 pied (Voir la carte n° 1, K11)	53°10'06.1"N 129°45'49.6"W  <i>MPO(6202739-05)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition /2013**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3984 - Principe Channel Southern Portion/Partie Sud - Carte nouvelle - 25-DÉC-2009 - NAD 1983**

27-SEPT-2013

Porter une profondeur de 1.2 mètres 53°10'13.0"N 129°45'57.6"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470657

*MPO(6202739-06)*

Porter une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus 53°10'05.3"N 129°45'55.7"W  
du zéro des cartes de 0.2 mètres  
(Voir la carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470657

*MPO(6202739-07)*

**6241 - Berens River to/à Nelson River - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 27-MAI-2005 - Inconnu**

27-SEPT-2013

LNMD. 17-MAI-2013

Modifier FI 79ft 7M pour lire FI vis-à-vis le feu 53°44'50.0"N 098°04'23.0"W  
(Voir la Carte n° 1, P10.4)

*(A2013015) LF(1625) MPO(6603910-01)*

**6259 - Kettle Island to/à Martin Point - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 23-FÉVR-1990 - NAD 1983**

27-SEPT-2013

LNMD. 27-MAI-2005

Porter un feu, FI 53°45'09.5"N 098°04'28.9"W  
(Voir la carte n° 1, P1 & P10.4)

*LF(1625) MPO(6603910-02)*

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ARC 401 — Déroit d'Hudson, baie d'Hudson et eaux limitrophes, première édition, 2009 —

Chapitre 8 — Supprimer le paragraphe 196

Remplacer par : 196Des **balises tripodes** rouges, privées, d'une hauteur de 18 pieds (5,5 m), s'élèvent à l'extrémité Ouest de l'entrée de Talun Bay, sur Walrus Island, ainsi que sur un îlot gisant à courte distance au Nord de Walrus Island. Ces balises **ne sont plus entretenues, ni indiquées sur la carte** et l'état de celles-ci est **inconnu** (2013).

(C2013-019.01)

Chapitre 9 — Supprimer le paragraphe 24

Remplacer par : 24**South Ooglit Island** atteint une altitude de 21 m. Une **balise**, 9 m de haut, portant un **réflecteur radar**, est placée sur la partie élevée de l'île. Cette aide à la navigation **n'est plus entretenue, ni indiquée sur la carte** et l'état de celle-ci est **inconnu** (2013).

(C2013-019.02)

Chapitre 9 — Supprimer les paragraphes 29 et 30

Remplacer par : 29Des **balises tripodes** rouges, d'une hauteur de 5 m, s'élèvent à 2,5 milles au Sud de Hall Point et sur **Kingmitokvik Point**. Une **balise** semblable, pourvue d'un **réflecteur radar**, est située à 2 milles au SE de **Nugsanarsuk Point**. Ces trois aides à la navigation **ne sont plus entretenues, ni indiquées sur la carte** et l'état de celles-ci est **inconnu** (2013).

(C2013-019.03)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition /2013**

**PARTIE 5  
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

**EAUX INTÉRIEURS**

1625	Big Mossy Point	53 45 09.5 98 04 28.9	Fl	W	4s	24.0	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche.	Saisonnier.
------	-----------------	--------------------------	----	---	----	------	--	-------------

Carte:6241  
Ed 09/13 (A13-015)

